

COMMUNE DE MEISTRATZHEIM (Bas-Rhin)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

Sous la Présidence de M. Claude KRAUSS

Nombre de membres en fonction : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membre(s) absent(s) pour la totalité de la séance : 03

Procuration(s) : 01

Membres présents : M. KRAUSS Claude, Mme GEWINNER Myriam, M. WAGENTRUTZ Francis, M. FRITZ André, Mme BOURDIN Marie-Hélène, Mme LORPHELIN Dominique, M. HARTZ Martial, Mme WAGNER Stella, Mme LORENTZ Dominique, M. FRANTZEN Clément, M. SCHENKBECHER Matthieu, M. FRITSCH Paul.

Membres absents excusés : Mme MARTZ Audrey, Mme HEINRICH Claudine.

Procuration : M. André WEBER à M. André FRITZ

Convocation du 13 septembre 2019

I / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : Lieudit Kammer

Le CONSEIL MUNICIPAL prend connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner au titre du Droit de Préemption Urbain datée du 25 juillet 2019 de Maître Pierre-Yves THUET, Notaire, 6 Rue Sainte-Catherine – 68100 MULHOUSE - **concernant le bien désigné ci-après** :

Section	Parcelle concernée par la D.I.A.		Désignation et adresse du bien	Propriétaires et acquéreurs mentionnés
	N° de la parcelle	Surface de la parcelle		
04	222/76	627 m ²	Terrain non bâti au Lieudit Kammer	Propriétaire : Foyer de la Jeunesse Charles FREY Acquéreur : Foncière Hugues Aurèle

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de M. l'Adjoint au Maire, Claude KRAUSS, après examen du dossier et suite à délibération,

DECIDE par douze voix pour et une abstention de M. Paul FRITSCH

- **de ne pas opter** pour l'exercice du droit de préemption.
- **et d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les pièces du dossier.

SUIVENT LES SIGNATURES AU REGISTRE